

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 028-21

Le 11 février 2021

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Seven Generations Energy Ltd. (VII)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'ARC Resources Ltd. ("ARC") and Seven Generations Energy Ltd. ("Seven Generations") ont conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») selon laquelle ARC fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Seven Generations dans le cadre d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le « regroupement »).

Selon le plan d'arrangement, les actions ordinaires de Seven Generations seront échangées à un taux de 1,108 action ordinaire d'ARC pour chaque action ordinaire de Seven Generations (le « taux d'échange »).

Outre l'approbation des actionnaires et des tribunaux, le regroupement est assujéti aux approbations réglementaires applicables est également assujéti à certaines conditions de clôture d'usage.

Les modalités complètes du regroupement figurent dans la circulaire d'information de la direction conjointe d'ARC et Seven Generations, qui devrait être envoyée aux actionnaires des deux sociétés d'ici la fin février 2021.

Il est prévu que la transaction entre en vigueur au deuxième trimestre de 2021.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza

Directeur, opérations de négociation des produits dérivés